

**INSCRIPTION à la  
SESSION de FORMATION  
« Éthique et pastorale »**



<b>Nom et Prénom :</b>	
<b>Adresse :</b>	
Tél. fixe :	Courriel :
Tél. portable :	
<b>S'inscrit aux deux journées de formation :</b> (cocher les cases de votre choix)	
<input type="checkbox"/> <b>Tarif normal :</b> 26 €	
<input type="checkbox"/> <b>Tarif membre ATPS :</b> 14 €	
<input type="checkbox"/> <b>Tarif étudiant :</b> 10 € (sur présentation de la carte d'étudiant)	
<input type="checkbox"/> <b>Tarif étudiant DU-FAPER :</b> gratuit	
<b>Souhaite devenir Membre de l'ATPS :</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Cotisation ATPS 2014 :</b> 10 €	
<b>Je règle les frais de session par :</b> <input type="checkbox"/> chèque bancaire à l'ordre de l' « ATPS » ou par <input type="checkbox"/> virement bancaire <b>IBAN :</b> FR76 1027 8014 0000 0205 1160 174 <b>BIC :</b> CMCIFR2A	

Pour faciliter la gestion administrative, merci de régler « les frais de session » et « les frais d'hébergement » de manière distincte par chèque ou virement bancaire (en envoyant l'attestation de virement avant la session)

Hébergement		Dim. 15.02.2015	Lundi 16.02 .2015	Mardi 17.02.2015
Chambre individuelle	33€/nuit	€	€	€
Chambre double avec.....	52€/nuit	€	€	€
Déjeuner à 12h15	13 €	€	€	€
Dîner à 18h30	11 €	€	€	€
<b>Je règle les frais d'hébergement par :</b> <input type="checkbox"/> chèque bancaire à l'ordre de l' « ATPS » ou par <input type="checkbox"/> virement bancaire <b>IBAN :</b> FR76 1027 8014 0000 0205 1160 174 <b>BIC :</b> CMCIFR2A				

**Total « Frais de session » =** €     **Total « Frais d'hébergement » =** €  
 **Cotisation ATPS 2014 :** 10 €

**Session de formation « Éthique et pastorale »**

organisée par l'Institut de Pédagogie Religieuse (IPR)  
Faculté de théologie – Université de Strasbourg

**Les 16 et 17 février 2015**

au Centre culturel Saint-Thomas  
2 rue de la Carpe Haute F-67000 STRASBOURG

**Penser l'éthique de la famille aujourd'hui**



© Fotolia.com

**Le lien familial  
Questions et promesses**

**Intervenant : Jacques Arènes**

Psychologue clinicien et psychanalyste  
Professeur des Universités

## Argumentaire

Les questionnements éthiques font désormais partie intégrante de l'approche contemporaine de la famille. Il est essentiel que ces questionnements, largement débattus dans l'actualité, soient abordés dans le climat de réflexion dépassionnée de l'Université. La démarche éthique suppose en effet de confronter les approches, tant la situation contemporaine s'avère complexe : débat « anthropologique » autour des invariants structurels de la famille, émergence de nouvelles formes familiales, crise supposée ou réelle de l'espace familial.

Nous essaierons ainsi de comprendre les principaux concepts de l'anthropologie individuelle et familiale, et nous envisagerons l'approche éthique appliquée à la multiplicité des questions familiales contemporaines, en explorant certains aspects des évolutions du fait familial : statut de la conjugalité et de la filiation, mise en valeur et accompagnement de la parentalité, débat autour du mariage « pour tous » et des théories du genre. Cette session de formation entend fournir les concepts et outils de base pour appréhender un certain nombre de questions, qui feront l'objet d'études de cas lors d'ateliers : il s'agit d'articuler théorie et pratique et d'initier les participants à la discussion éthique en contexte pluriel.

**Horaires de la session :** lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**Public visé :** toute personne intéressée par les enjeux de ces questions d'éthique familiale

## Intervenant

**Jacques Arènes, Psychologue clinicien et psychanalyste.**

**Professeur des Universités.**

*Directeur du Centre d'Éthique de la Famille et du Sujet Contemporain de l'Institut catholique de Lille (ICL), Département d'Éthique.*

*Co-directeur Département « Sociétés Humaines et responsabilités éducatives », Collège des Bernardins à Paris.*

*Directeur de recherches au CRPMS (Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société), Université Denis Diderot- Paris VII.*

*Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg, Faculté de théologie catholique.*

## Débat

**Christine Aulenbacher, Maître de Conférences, Université de Strasbourg.**

*Directrice de l'Institut de Pédagogie Religieuse (IPR) de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg.*

*Responsable du Groupe de Recherche Interdisciplinaire en pédagogie religieuse et théologie pratique. Membre du Greph.*

**Martine Herrmann, Professeur d'enseignement religieux au collège Notre Dame de Sion à Strasbourg. Chargée d'enseignement à l'IPR, Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg.**

## INFORMATIONS UTILES

**Date limite des inscriptions : 15 décembre 2014 (places limitées)**

- **Contact :** Christine Aulenbacher  
Courriel : aulenbacher.christine@wanadoo.fr  
Téléphone + répondeur : 06 10 34 50 32
- **Inscription à la session : fiche à remplir et à envoyer, accompagnée de votre règlement, à l'adresse suivante :**  
Christine AULENBACHER – Palais Universitaire (Bureau 36)  
9, place de l'Université – BP 90020 – 67 084 STRASBOURG CEDEX
  - Pour les résidents en France, régler par chèque bancaire à l'ordre de : « ATPS<sup>1</sup> » ou par virement bancaire<sup>2</sup>
  - Pour les résidents étrangers, régler exclusivement par virement bancaire en envoyant l'attestation de virement avec l'inscription.
- **Tarifs de la formation - par personne - pour les deux journées :**  
Tarif normal : 26 euros  
Tarif « membre ATPS » : 14 euros  
Tarif étudiant : 10 euros (*sur présentation de la carte d'étudiant*)  
Tarif étudiant DU-FAPER : gratuit  
*Possibilité de devenir membre de l'ATPS : 10 euros (cotisation 2014)*
- **Possibilités d'hébergement (repas et nuitées) au Centre Culturel St Thomas :**  
**TARIFS :**  
Déjeuner à 12h15 : 13 €/ personne  
Dîner à 18h30 : 10,50 €/personne  
Nuitée : 33,5 € en chambre individuelle et 26€/pers. en chambre double.
- **Accès :** [www.centre-st-thomas.fr](http://www.centre-st-thomas.fr)
- *Possibilité d'acheter des ouvrages pendant la session. Présence d'un libraire.*

---

<sup>1</sup> L'Association Théologie Pratique – Pédagogie – Spiritualité (ATPS) est inscrite au registre du Tribunal d'instance de Strasbourg sous les références suivantes : Volume : 91 Folio N° 223.  
Cotisation membre ATPS 2014 : 10 euros.

<sup>2</sup> **Coordonnées bancaires de l'ATPS :**  
**IBAN :** FR76 1027 8014 0000 0205 1160 174 **BIC :** CMCIFR2A